

Des camps de concentration à la Suisse «idyllique»

HISTOIRE • Un travail de recherche historique remarquable se penche sur l'accueil en Suisse de résistantes françaises rescapées de l'horreur.

Le titre de l'ouvrage et la photo de couverture pouvaient faire croire à un sympathique recueil de souvenirs anecdotiques exaltant l'esprit charitable de la Suisse dans l'immédiat après-guerre. Or il n'en est rien. Nous voilà face à un travail de recherche considérable, qui véritablement comble une lacune historiographique. Il faut en féliciter les auteurs, Eric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier. Tout au plus leur ferons-nous l'amicale critique d'avoir, dans leur louable souci d'exhaustivité, quelque peu omis d'établir une hiérarchisation dans le flot d'informations, très souvent inédites, qu'ils apportent. Mais foin de reproches minimes! Comme le dit à juste titre l'historien Marc Perrenoud dans sa préface, le couple a écrit un «livre essentiel». Celui-ci relate l'accueil en Suisse, pour des séjours de convalescence plus ou moins longs, de femmes résistantes françaises, ainsi que d'un certain nombre de Juives, les unes et les autres rescapées de Ravensbrück ou Bergen-Belsen. Certes, notre pays avait à se dédouaner, auprès des Alliés vainqueurs, de ses compromissions avec le Reich, en adoptant la stature du Bon Samaritain: «Nous étions la bonne conscience de la Suisse», comme le dira la résistante Yvonne Curvale.

Retrouver la joie de vivre

Tout part d'une initiative de l'Association des déportées et internées de la Résistance (ADIR), à la tête de laquelle on trouve une femme tout à fait remarquable, elle-même résistante déportée, Geneviève de Gaulle Anthonioz (1920-2002), nièce du général. Il faut signaler qu'on la retrouvera plus tard, aux côtés d'autres anciennes victimes de la sauvagerie nazie, dans la dénonciation de la torture en Algérie et dans le mouvement de soutien à Djamilia Bouhired. Cette initiative d'accueillir des déportées en Suisse est relayée sur place par un certain nombre de bonnes volontés privées, avec le soutien du Don suisse, une institution patronée par le Conseil fédéral qui avait aussi pour but, il faut le dire, de faire oublier l'attitude ambiguë de la Confédération pendant la guerre. Une première partie du livre est consacrée, avec force détails, aux neuf maisons d'accueil où ces déportées vont recouvrer la santé physique et, sinon la joie de vivre, du moins le goût à la vie. A côté d'inconnues, on y retrouve de grandes résistantes, telle Thérèse Rigaud, agent de liaison du colonel Gilles, alias Joseph Epstein, communiste et l'un des visages rassemblés sur la fameuse Affiche rouge. A l'horreur de l'univers concentrationnaire s'oppose une nature idyllique et la vision quasi paradisiaque d'une Suisse qui n'a pas connu l'enfer et où l'on trouve chocolat, crème fraîche et cigarettes... Des pages émouvantes sont consacrées au souci des anciennes déportées de se faire belles, de mettre du rouge à lèvres (ce qui choque parfois les populations locales): il s'agit de revenir à l'humanité après avoir été des *Stück* dans les camps. Himmler n'avait-il pas dit: «Elles vivront dans la boue, elles deviendront de la boue»? Ces convalescentes reçoivent la visite de personnalités françaises, comme Michèle Morgan en train de tourner en Suisse *La Symphonie pastorale* d'après André Gide, l'historien Henri Guillemin, l'écrivain François Mauriac, le chansonnier Gilles. Elles nouent aussi des contacts avec des Suisses, et surtout ceux qui se sont engagés contre le fascisme. Notamment un couple de populistes vaudois, l'instituteur Joseph Ziegenhagen et sa femme Lola. Parmi celles qu'ils accueillent, une résistante qui laissera derrière elle une grande œuvre littéraire, Charlotte Delbo, auteur de *Aucun de nous ne reviendra*, l'un des livres majeurs sur la déportation. Des journalistes, surtout féminines (Alice Rivaz, Colette Muret, Simone Hauert), rapportent aussi les souvenirs de ces déportées dans la presse suisse. Au cours des pages, on croise des noms célèbres, comme celui de l'ethnologue et futur grande opposante à la guerre d'Algérie Germaine Tillion, et celui de Margarete Buber-Neumann, communiste allemande que le NKVD a remise à la Gestapo. On suit la vie quotidienne de ces femmes, connues ou anonymes, dans les différentes maisons réparties dans toute la Suisse



romande, avec leurs joies, leurs danses, leurs rires, leurs flirts avec des Suisses qui se concluront par un certain nombre de mariages, mais aussi leurs nuits hantées par des souvenirs atroces et la vision de leurs trop nombreuses camarades qui ont péri dans les camps.

Des témoignages pour ne pas oublier

Au prix d'un long travail de recherche, les auteurs ont réussi à établir la liste de ces rescapées accueillies en Suisse. Ils ont rencontré douze femmes (dans deux cas leur fille) et ont recueilli leurs témoignages. Ceux-ci sont souvent bouleversants. C'est le récit de l'arrestation, fréquemment imputable à un traître ou à un collabo, suivi de coups, parfois de tortures. Après l'interminable voyage dans des wagons à bestiaux, un épisode revient comme un leitmotiv, l'arrivée au camp: «Les aboiements des chiens surexcités, crocs brillants sous l'aveuglante lumière des projecteurs, les hurlements des SS et des *Aufseherinnen* (surveillantes en uniforme), cravaches brandies, la bousculade, l'effroi, l'attente, puis la terrible et humiliante mise à nu de ces femmes de tous âges». Il y avait là une véritable théâtralisation de l'horreur. Puis c'est la réalité des camps, bien connue par de nombreux récits: les baraquements surpeuplés, les latrines innommables, les appels interminables dans le froid, le sadisme des gardiens, le typhus, la «sélection», les chambres à gaz. Parmi ces femmes, il y a des catholiques pratiquantes, des Juives, des communistes, de grandes bourgeoises et de petites mains. Après ces mois passés ensemble en Suisse, leurs vies les sépareront. Mais elles garderont entre elles des liens indéfectibles, cette solidarité qui était née déjà dans les camps et qui se perpétuera lors de leur séjour en Suisse, puis dans les réunions annuelles organisées par l'ADIR. Elles pourront évoquer des souvenirs cauchemardesques qui ne les quitteront qu'à leur mort, ces choses indicibles que les non déporté-e-s ne pouvaient pas comprendre. Plusieurs d'entre elles ressentiront le devoir de témoigner dans les écoles, dans la presse, à la télévision, pour que l'on n'oublie pas. Comme Noëlla Rouget-Peaudeau qui, le 20 août 1986 dans la *Gazette de Lausanne*, écrivit sa fameuse lettre à la révisionniste vaudoise Mariette Paschoud, des lignes qui se terminaient par cette phrase: «J'ai le pénible sentiment que par vos négations, mes infortunées camarades sont assassinées une seconde fois.»

Il faut lire ce beau livre nécessaire, et remercier ses auteurs de l'avoir écrit. ■

Pierre Jeanneret

Eric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier, *Retour à la vie. L'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance (1945-1947)*, éd. Alphil 2013, 411 p., 37 frs.

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Aucune mesure n'abolira la prostitution

Depuis quelques semaines, tout le monde discute de la prostitution. En France, l'Assemblée nationale a décidé d'amender les clients des prostituées, jusqu'à 1'500 €. Mais toutes les tentatives en vue d'éradiquer la prostitution, au cours des siècles, se sont avérées vaines.

Selon Jean Bottéro, historien spécialiste de la Bible et de la Mésopotamie, les premières femmes à avoir été consacrées à la prostitution sacrée pour honorer la déesse de la fertilité étaient les femmes stériles. Les prostituées masculines étaient à l'origine ceux qui, par malformation naturelle ou par accident, ne pouvaient pas davantage assurer la continuité de l'espèce; eux aussi trouvaient ainsi, au service de la déesse, une place dans la société. Les sanctuaires s'enrichissaient des sommes payées par les fidèles et les prostituées se multipliaient autour des temples, dans les rues et les tavernes. A l'époque, la prostitution n'était pas mal vue et représentait, pour les femmes de condition libre, une source de revenus permettant de se constituer un dot et accéder ainsi au mariage. On trouve mention de prostituées dans l'Ancien Testament (comme dans Genèse 38:15).

En Grèce, à Athènes, on attribue à Solon, le père fondateur de la république au VI^e siècle avant J.-C., la création d'établissements municipaux. Mais rapidement s'ouvrent aussi des établissements privés, soumis à autorisation et redevables de taxes. Les prostitué-e-s sont généralement des esclaves, ou des personnes sans ressources. Par ailleurs, les *hétaires*, mot signifiant «amies», sont d'anciennes esclaves affranchies, qui prodiguent une distraction intellectuelle, culturelle, mais aussi sexuelle à l'aristocratie. Aspasia (Ve siècle av. J.-C.), amante scandaleuse de Périclès, en est une figure représentative. Aspasia est le nom de l'association de défense des prostituées que Grisélidis Réal fonda en 1982 à Genève.

A Rome, ceux qui possèdent des esclaves peuvent en user à leur guise, puisque l'esclave est une propriété privée. Le cheptel est renouvelé par le trafic d'esclaves alimenté par les guerres et la piraterie.

Jésus, dans les récits des Evangiles, a une attitude amicale envers les prostituées: «Que celui qui n'a pas péché lance la première pierre.» Souvenons-nous de la belle scène où la prostituée Marie-Madeleine arrose les pieds du Christ de ses larmes avant de les essuyer avec ses cheveux.

Par la suite, la tradition chrétienne considère la prostitution comme un moindre mal. Les Pères de l'Eglise estiment qu'elle est «naturelle» et permet de protéger les femmes honorables et les jeunes filles du désir des hommes. On sacrifie ainsi les prostituées à l'ordre public.

En Arabie, à l'époque antéislamique, la répudiation d'une femme par son époux la laissait sans droits ni recours. Les femmes chassées, lorsqu'elles ne tombaient pas en esclavage, se livraient alors à la prostitution. Mais dès l'apparition de l'islam, les choses changèrent car la religion condamnait la prostitution comme péché. La polygamie, légale en islam, permettait à des femmes veuves ou orphelines d'acquiescer une protection et une famille.

Au Moyen Age, les responsables de l'ordre public (municipalités, seigneurs laïcs ou ecclésiastiques) organisent progressivement la prostitution, et en tirent un profit financier. On trouve même des bordels possédés par des monastères.

En France, la prostitution est pourchassée à partir de l'ordonnance de proscription, qui date de 1560. En 1658, Louis XIV ordonne d'emprisonner à la Salpêtrière toutes les femmes coupables de prostitution, fornication ou adultère. C'est la première fois en Europe que la prison sert de punition. A la veille de la Révolution française, on évalue à 30'000 les simples prostituées de Paris et à 10'000 les prostituées de luxe; A Londres, elles seraient 50'000, ce qui est une preuve de l'échec des mesures de répression. L'Angleterre commence à déporter aux Antilles les filles des maisons fermées: elles sont 400 après la fermeture des maisons de Londres en 1650. On estime à 10'000 celles qui rejoignent de force l'Amérique de 1700 à 1780. La société dans son ensemble est caractérisée par la violence sexuelle et, dans les campagnes comme dans les villes, des bandes organisées attaquent les femmes isolées pour des viols collectifs accompagnés de sévices.

Qu'en est-il aujourd'hui en Europe? Il y a les pays où la prostitution est purement et simplement prohibée (Lituanie, Croatie, Roumanie). Il y a ceux qui réglementent et pour qui les métiers du sexe sont des métiers comme les autres (Pays-Bas, Allemagne, Lettonie, Suisse, Autriche, Grèce). Et puis, il y a ceux dont la législation est abolitionniste, c'est-à-dire qu'ils considèrent que «la prostitution est une violence faite aux femmes et une atteinte aux droits humains» et pénalisent les clients. Comme la Suède et la Norvège, dont la France (80% de prostitution mafieuse) vient de s'inspirer.

Des marchés de femmes existent, notamment dans le sud de l'Europe, où les différents réseaux passent commande. Les proxénètes résident souvent dans leurs pays d'origine et recrutent des délinquants locaux pour assurer la surveillance des femmes. C'est pour lutter contre ce trafic humain que les Suédois ont mis en place leur législation il y a maintenant une dizaine d'années. Un modèle hypocrite pour ses détracteurs: pénaliser les clients, c'est dégrader les conditions de travail des prostitué-e-s.

Du 15 au 17 octobre 2005 a eu lieu une conférence européenne de prostituées à Bruxelles qui a débouché sur la rédaction d'un manifeste et d'une déclaration des droits des travailleurs et travailleuses du sexe.

Selon moi, aucune mesure n'abolira la prostitution qui, par la marchandisation des corps, reste un scandale. Mais on pourrait imaginer une autre façon de combler les manques sexuels des hommes ET des femmes. On pourrait ouvrir des bars où viendraient celles et ceux qui veulent avoir une relation sexuelle, notamment les frustré-e-s, les vieux, les vieilles, les bossu-e-s, les nains, les handicapé-e-s, etc. Les personnes s'apparieraient sans payer. Il pourrait y avoir quelques chambres à louer, à l'arrière. Et des distributeurs de préservatifs gratuits.

Huguette Junod

